

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1920, tome 19, p. 124-125

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LES ANCIENS

NOMINATIONS ET DISTINCTIONS. M. l'abbé **Emile Tamini**, curé à Venthône a été nommé curé de Bex, en remplacement de M. l'abbé **Bernard Pellegrini** appelé au poste de professeur de Principes, au collège de Sion. — Au même collège, M. l'abbé **Jean Paschoud** a été nommé professeur de Grammaire, et M. l'abbé **Pierre Jean**, professeur de Rudiments. — M. l'abbé **Séraphin Rey**, curé de Champéry, a été nommé inspecteur scolaire du district de Monthey. — Parmi les nouveaux prêtres : M. l'abbé **Ernest Friche** a été nommé vicaire à Delémont ; M. l'abbé **Bernardin Kolly**, vicaire à Ouchy ; M. l'abbé **Marius Cochard**, vicaire à Carouge. — M. l'abbé **Canisius Brühlhart** vicaire à Neuchâtel a été nommé curé de Pollietz-Pittet (Vaud) ; M. l'abbé **Ignace Vermeille**, vicaire de St-Imier a été nommé vicaire à Porrentruy, et M. l'abbé **Léon Cattin**, vicaire de Porrentruy, curé à Montfaucon (J-B.). — M. le Chne **Alfred Pellouchoud**, a été appelé au poste de Prieur du Grand-St-Bernard, dont M. le Chne **Joseph Rouiller** a été nommé clavendier.

— M. **Otto Rüefli**, de Granges (Soleure) a été nommé forestier d'arrondissement à Sion. — M. le D^r **Charles Contat**, à Monthey a été nommé médecin du district de Monthey. — M. **Henri Jacquier**, professeur, a pris la Direction de l'Institut Albert au Lac Noir. — M. **Maximilien Gay-Crosier**, notaire à Finhaut a été appelé à la vice-présidence du Tribunal de St-Maurice, et M. **Maurice Gross**, avocat à Martigny-Ville, aux fonctions de rapporteur-subst. du district de Martigny. — M. **Ernest Lorson**, de Fribourg, a été nommé membre du comité central des Etudiants Suisses.

M. **Charles Hægler**, journaliste à St-Maurice, et M. **Louis Courthion**, journaliste à Genève, ont été décorés par le roi des Belges de l'ordre de Léopold II.

Nouvelle retardée : M. **Auguste Bettschardt**, avocat à Einsiedeln, a été nommé greffier au tribunal fédéral à Lausanne.

PREMIÈRES MESSES. Ont célébré leur première messe : MM. les abbés **Ernest Friche**, de Vicques (J-B.) — **Jacques Fischer**, de Gelfingen (Lucerne) prêtre de la Société des Missions de Lyon — **Bernardin Kolly**, de Treyvaux (Fribourg) — **Marius Cochard**, de Remaufens (Fribourg) — **Joseph Schnyder**, S. J., de Gampel, à Valkenburg (Hollande).

EXAMENS. M. **Gustave Nicod**, de Lausanne, a obtenu le diplôme d'ingénieur, avec le prix « Grenier » à l'université de Lausanne. — M. **Adrien Martinet**, instituteur à Troistorrents, a obtenu le brevet de capacité valaisan. — Ont passé l'examen de maturité fédérale (littéraire) : MM. **Albert Exhenry**, de Monthey, à Schwyz ; **Charles Hangartner**, de Balgach, (St-Gall) à Einsiedeln ; **Christian Landolt**, de Ganterswil, (St-Gall) à Engelberg ; (technique) : MM. **Attilio Torricelli**, de Lavey, à Berne ; **Edouard Guigoz**, de Saxon, à Schwyz. — Nouvelle retardée : M. **Louis Luder**, de Sembrancher, a fait à l'université de Lausanne, ses derniers examens de médecine.

MARIAGES. On nous annonce les mariages suivants : de M. le docteur **Philippe Chassot**, médecin à Montana, avec Mlle Marcelle Berna, de Colmar ; de M. **Gaston de Stockalper**, banquier à St-Maurice, avec Mlle Elsa Zen-Ruffinen, de Loèche ; de M. le docteur **Eugène Donnet**, méd-vétérinaire, à Monthey, avec Mlle Marguerite Siegenthaler, de Berne ; de M. le docteur **Nicolas Volken**, médecin à Granges (Soleure) avec Mlle Yvonne Müller, de Champéry ; de M. **Frédéric Bertschi**, employé postal à Sion, avec Mlle Marguerite Margelisch, de Dijon ; de M. le docteur **Louis Luder**, médecin à Lausanne, avec Mlle Jeanne Contard, de Martigny ; de M. le docteur **Joseph Farquet**, chimiste à St-Maurice, avec Mlle Henriette Rey-Bellet, sœur elle-même d'anciens élèves.

A L'ABBAYE. M. le Chne **François Troillet**, curé de Salvan, a été nommé Prieur claustral ; M. le Chne **Louis Cergneux**, chapelain à Bagnes, a été nommé curé de Salvan, avec M. le Chne **Louis Haller**, comme vicaire ; par décision du Conseil d'Etat, le préfet du collège, M. le Chne **E. de Werra**, a le titre et les fonctions de Recteur ; M. le Chne **Georges Cornut** a repris la classe de Rudiments ; MM. les Chnes **Alphonse Gay-Crosier et Alphonse Besse** ont débuté dans l'enseignement comme professeurs au collège. — MM. les Chnes **François Michelet et Max Grandjean** ont reçu le sous-diaconat. — MM. les Chnes **Christien Follonier, François Chevalley, Alphonse Besse, Albert Maret**, ont fait leur profession solennelle.

A tous nos cordiales félicitations.